

LE TRIANGLE DU 'CHARACTER ASSASSINATION' De l'ostracisation.

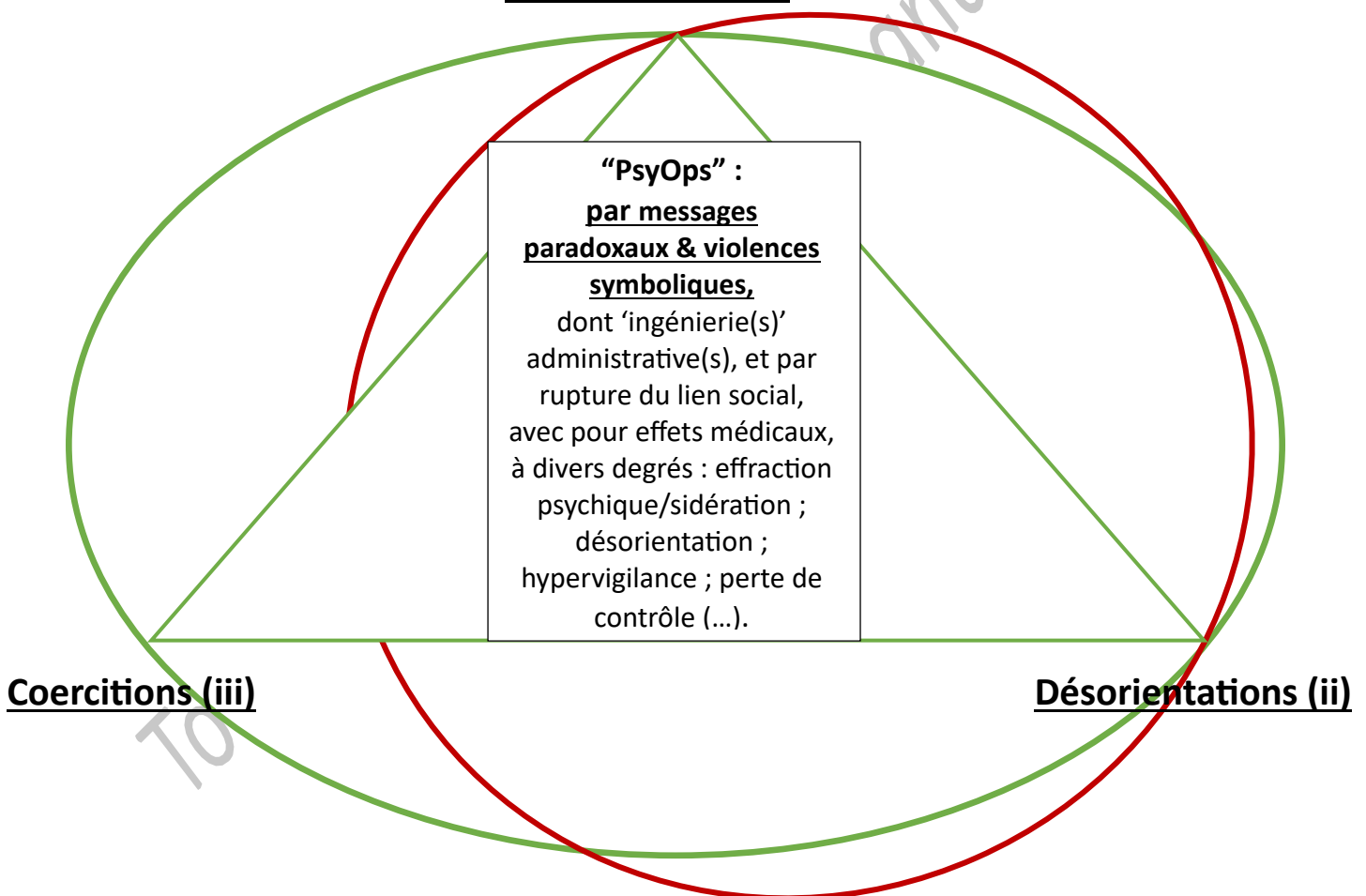
Catégorie : Institutions.

Base légale : 'Stalking' reconnu en pays anglophones, mais pas en FR
<https://petitions.senat.fr/initiatives/i-506>, soit l'agissement de plusieurs entités/individus ; FR où seul peut donc s'appliquer l'article 222-33-2-2 du Code pénal et donc uniquement l'action d'une même entité/individu de manière répétée.

Dynamique(s) : stratégie(s) d'encercllement(s) pour générer le sentiment d'être 'pris au piège' ; « double contrainte » (psychologie) / injonctions contradictoires à visées manipulatrices.

Conséquences médicales induites : trauma psy par effraction psychique / sidération ; désorientation ; hypervigilance ; perte de contrôle (...).

Manipulations (i)



Acteurs : publics et/ou privés ;

Intermédiaires : administrations, corps intermédiaires, expertises diverses dont 'psychiatriques', divers intervenants ('Strategic Lawsuit Against Public Participation'/'procédures/poursuites-bâillons').

Vecteurs : messages paradoxaux et violences symboliques, dont ingénierie(s) (manipulations) administrative(s), notamment par silence(s) des donneurs d'ordre ; rupture du lien social, notamment par des subalternes qui servent d'intermédiaires (exclusions, mots désobligeants ...) ; multiplication des 'approches', difficilement caractérisables, afin de saturer l'espace psychique, pour générer un sentiment de risque, provoquant ainsi un « effet tunnel ». MICE (Money, Ideology, Compromise (ou Coercion), Ego).

Objectif(s): le résultat final du processus initié par des messages paradoxaux est de créer une/des factualité(s) par des décisions ou comportements induits, incriminants ensuite pour la victime/cible, du fait d'un état d'hypervigilance notamment, et maintenir le donneur d'ordre éloigné d'un risque juridique potentiel pour lui-même.

Moyens de protection: faire des messages paradoxaux (étape 1 : 'Manipulations') des contre-factualités psychiques. Ne jamais, par naïveté, accorder quel que crédit que ce soit dès le moindre doute ou ressenti négatif. Tout doute ou ressenti est toujours justifié, de la part de toute personne, eu égard à sa connaissance, unique, de sa propre situation. Ne compter en rien sur l'empathie en « nos » « sociétés », qui sont au contraire apathiques, le sens commun en population générale étant de plus tronqué, l'empathie étant la capacité à ressentir les émotions des autres, et non pas nécessairement à y accorder de l'intérêt (ou faire semblant de). A cet égard, ne pas confondre empathie et compassion : « *Mal nommer les choses c'est ajouter au malheur de ce monde* », couramment attribué à A. Camus.

Ces situations sont de plus suffisamment complexes pour que les interlocuteurs refusent, de manière inavouée, d'en assumer une charge émotionnelle potentiellement lourde pour eux-mêmes, ou encore mobiliser les ressources cognitives nécessaires à leur compréhension.

L'étape 2 de la 'désorientation' est celle de la caractérisation de l'existence de l'étape 1. Il est toujours possible à cette étape de faire usage des tentatives de désorientation(s) pour revenir à l'étape 1, et de mettre un terme aux manipulations qui y ont été initiées, voire en faire alors un atout pour leur caractérisation, qui ne seront cependant jamais reconnues que par des silences, alors indirectement incriminants. Beaucoup, découvrant ces processus, continuent, par manque d'expérience de ces situations, de s'interroger sur 'le pourquoi du comment' de cette/ces situation(s), ce qui contribue à leur 'désorientation', et continuent de faire confiance/s'en remettre à un système qu'ils pensent toujours « juste ». D'autres, usant peut-être de contre-biais inefficaces, se désorientent eux-mêmes.

Risques: C'est la dernière étape (ii) où le risque peut encore être géré avant la conclusion d'un processus qui mène à l'ultime étape de la 'coercition' (iii) par des intermédiaires tels que: administrations, légal, économique, emploi, médical ('expertises') (...), qui useront de tous moyens, en multipliant les procédures, pour incriminer et détruire les moyens de subsistance de la cible/victime, voire la pousser au suicide voulant échapper à la douleur psychique induite par ces liens invisibles alors brisés, avec les autres, qui nous lient cependant tous, et qui ne pourra plus se défendre de ces nombreux agissements au vu des contraintes économiques (et en terme d'intensité psychique difficilement accommodable du fait de problèmes médicaux déjà induits) liées par exemple à la nécessité de devoir multiplier des procédures potentielles en justice, longues et dispendieuses, qu'elle devrait engager; ou au contraire pour en être lui-même sujet (coercition (iii) par « *procédures/poursuites-bâillons* »/« *Strategic Lawsuit Against Public Participation (SLAPP)* »).

Méthode(s) de 'désencerclement': certains biais cognitifs peuvent être protecteurs de ces agissements. Il faut pour cela pratiquer la distanciation émotionnelle, et inciter à l'émergence de messages paradoxaux de la part des donneurs d'ordre, y compris par la provocation implicite indirecte, dont la multiplication des signaux permettra de caractériser un 'faisceau d'indices' et d'agir de nouveau au niveau de l'étape 1, les 'désorientations' de l'étape 2 pouvant alors se confondre avec des 'manipulations' d'une autre étape 1.

Il n'est cependant pas aisé d'éviter la maladie, lorsque c'est le trouble psychique qui est recherché par ces méthodes afin d'affaiblir la cible/victime (ce que je nomme « cisaillements cognitifs »), la distanciation pouvant mener à la dissociation (médical), comme lors d'un viol physique, qui est aussi un viol psychique, le viol psychique seul ayant les mêmes effets sur la psyché. Techniques probablement héritées/inspirées de l'ex-bloc communiste, reprises par ailleurs.

Ces petits jeux (« 'dignes' de la cour de récré, par des « adultes » »), de fait, sont de plus en plus courants dans nos 'sociétés' où l'on pourrait constater divers et nombreux biais pervers (induits par la représentation de l'injonction à la 'compétitivité', par exemple) qui semblent être devenus une certaine norme menant à la névrose collective; et dont les acteurs se protègent, dans leurs propres échanges quotidiens (en 'basse intensité'), par la multiplication de 'petites phrases' sans fondement logique/rationalité/contenu/intérêt réel pour autrui, mais qui démontrent que cognitivement à même de se protéger, potentiellement, de la stupidité par la stupidité.

Cela rend d'ailleurs l'opinion des autres (qui minimiseront souvent la situation, pour éluder le sujet pour eux-mêmes), pour la cible/victime, totalement inutile, voire nuisible/contre-productive, dans les cas de 'haute intensité' du type « harcèlement en réseaux/'stalking'/'gang-stalking' ».

Lorsque véritable cible d'un système qui la dépasse ('haute intensité'), la cible/victime devra se maintenir (sans fin, si nécessaire) dans le cercle rouge (page 1), soit les deux premières étapes, pour éviter l'intensification des troubles psychiques induits, et faire usage des mêmes méthodes, avec certes des moyens plus limités, tels que des contre-subterfuges par des « messages paradoxaux » ; que l'étape 1 ne puisse mener à une étape 3 qui soit celle des donneurs d'ordre initiaux.

On pourra faire usage, par exemple, des appels téléphoniques des intermédiaires, pour introduire dans une « dialectique silencieuse » (à distance et d'arrière-scène) des éléments (toujours factuels) de 'contre-manipulation'. Les erreurs de communication, qui arrivent parfois lorsque médicalement affecté notamment, desservent mais peuvent aussi servir de points de bascule ultérieurs, malgré tout. La perte de contrôle caractéristique des effets médicaux induits est à traiter au plus vite, un élément clef restant la maîtrise du 'discours'.

Retenir que ces individus ont un cerveau construit de la même manière que celui de la cible (à l'exception de profils psychologiques particuliers d'individus en position de 'pouvoir'), avec donc tous leurs propres biais cognitifs. Si ces pratiques correspondent souvent à des stratégies en meute(s), l'avantage, qui n'apparaît pas alors de manière évidente, pour la cible, est d'être en possession de l'ensemble des champs cognitifs qui la concerne, alors que l'action collective du groupe, en réduit ainsi son champ cognitif à un consensus, avec pour effet de réduire son champ d'action, paradoxalement trop pour qu'elle soit efficace, se concentrant sur certains points, admis, dont le spectre devrait donc cependant souvent rester beaucoup plus large.

Un autre aspect des méthodes mises-en-œuvre, est l'accélération dans le temps des actions menant à de potentielles coercitions et pour empêcher toute réaction possible. La très/bonne préparation préalable, sur le fond et la forme, de chaque dossier, par anticipation, et le traitement systématique en 'silos' ensuite, peut permettre d'aboutir à une conclusion 'holistique' en la faveur de celui qui légitimement ne peut être incriminé des pratiques, d'arrière-scène, d'autrui : l'addition des manipulations, si relevées, peuvent s'annihiler.

Ne pas sentir de gêne à un traitement en 'silos' lorsque conscient de la globalité, chaque intermédiaire n'admettant jamais ultérieurement, pour lui-même, avoir participé à une entreprise plus large.

Il faudra retenir aussi qu'une majorité ne semble pas faire preuve de capacité de mémoire de moyen ou long terme, et de nombreux événements leur échappent rapidement (de quelques jours à quelques semaines), auxquels il conviendra donc de se référer ultérieurement dans les argumentaires qui leur seront opposés, à temps, pour qu'ils puissent y répondre. Il faudra en effet savoir conserver, là aussi, une certaine 'noblesse' malgré l'indigence des actions conduites (car tout sera reproché à la cible/victime, qui se doit d'être irréprochable bien que médicalement affectée), aux moyens disproportionnés, et les troubles psychiques graves induits.

Si les événements passés, rappelés, sont légitime(s), aucune réponse ne sera donnée, ce qui devient ainsi 'incriminant' et annihile le(s) risque(s)/objectifs liés aux stratégies en œuvre, initiés par les donneurs d'ordre.

Les vecteurs de la transmission de l'information sont importants. Il s'agira de les identifier (ils se révéleront eux-mêmes, souvent, par manque d'expérience de ces pratiques), de les caractériser (subalternes) dans le rôle qu'ils ont accepté de jouer (le langage trahissant souvent/toujours la pensée), avec aussi pour objectif de les contre-manipuler en leur fournissant l'information nécessaire leur permettant de se libérer de l'emprise à laquelle ils auront admis ou se seront sentis obligés de se soumettre, du fait des risques induits pour eux-mêmes plus tard ('contre-violence symbolique').

L'action de ceux-ci dans un contexte émotionnel intense pour tous au moment des 'événements' (essentiellement pour la cible), sera à reporter 'a posteriori', et avec la distance émotionnelle nécessaire, parfois vite atteinte, en relevant les éléments de 'rationalité' ou plutôt d'irrationalité des faits constatés. L'objectif est ainsi de faire changer de camp la production d'un récit global ou tout au moins y contribuer significativement.

Une même 'situation' n'est pas perçue de la même manière à des moments différents, et la cible est, dans ces affaires, vitalemment dépendante de l'opinion des autres, d'autant plus qu'étant de fait, isolée. Toujours formuler pour tenter de caractériser ce qui se passe en arrière-scène, ce qui reste possible, bien que difficile.

La stratégie des donneurs d'ordre est alors de s'enfermer dans un silence qui ne peut être judiciairement caractérisé et incriminant ('*Je n'ai pas reçu l'email*', ...). Il faudra donc faire de ce silence un atout, sur lequel la cible n'a cependant aucun moyen d'action direct. Agir comme évoqué ci-dessus, ne pas faire preuve d'impatience ou d'énervement, car si le donneur d'ordre s'enferme dans le silence pour tenter stratégiquement d'incriminer la cible ultérieurement par d'autres biais ou de se protéger, il ne s'enferme pas moins lui-même dans l'inaction.

A un discours qui est imposé, l'objectif global des méthodes de 'désencerclement' est d'enfermer le producteur initial d'un discours, volontairement incriminant vis-à-vis d'autrui, dans son propre discours et ensuite ses silences.

Conclusion: 'petits jeux' inutiles (improductifs pour la société et « 'dignes' de la cour de récré, par des « adultes » »), mais qui ont cours, et dont il faut savoir se protéger le plus tôt possible. Le niveau bas d'exposition de la population générale à ce genre de méthodes et pratiques, pour ne pas dire aux vies communes, interdit l'accès pour la cible/victime à tout soutien d'un environnement proche qui reste largement non-informé et qui n'y est donc pas sensible.

Les intermédiaires y trouvent tous un intérêt particulier, pécuniaire ou dans le cadre de procédures administratives annexes dont ils font/sont l'objet, bien que ce type d'usage de moyens publics soit illégal.

Être parfaitement conscient des techniques et méthodes 'PsyOps', tout en jouant sur une naïveté supposée de la « cible », par les donneurs d'ordre qui ont une influence supérieure sur les intermédiaires. Cela reste une dialectique à distance et par intermédiaires interposés, du domaine du « dit » versus « non-dit », de la recherche de factualité versus domaine de l'émotionnel, y compris de l'intelligence émotionnelle.

Une autre technique de « désencerclement cognitif » est celle de la contre-programmation cognitive, ou de la sur-programmation cognitive. Ces techniques sont cependant périlleuses à mettre en œuvre. Elles peuvent aussi parfois s'apparenter à un trouble cognitif induit qui consiste à s'assimiler ou contre-assimiler à l'image que l'on vous envoie de vous (neurones miroirs/désirs mimétiques).

Quel que soit le positionnement pris pour se préserver de ces méthodes, elles mènent cependant à un sentiment d'absurdité de son existence (disparition des référentiels hérités de l'éducation) qui émerge du fait de l'incapacité à mettre en perspective des contraintes extérieures (disparition des points d'accroche dans le groupe auquel on pense appartenir, et multiplication, à son encontre, de démarches visant à nuire), dans une perspective proprement individuelle, d'où un sentiment d'« aliénation » pouvant mener à des « fuites amnésiques dissociatives », et à un questionnement profond du « je », et de sa place dans la société, qui génère des troubles psychiatriques notamment dits de « dépersonnalisation-déréalisation », et plus couramment de dépression réactionnelle, pouvant être grave, toutes manifestations psychiques liées à un traumatisme psychique qui aura dissocié la psyché (sous-type dissociatif du trouble de stress post-traumatique – TSPT-D).

« Ne donnez pas ce qui est saint aux chiens, et ne jetez pas vos perles aux cochons, ils pourraient les piétiner et se retourner contre vous pour vous déchiqueter. » (Matthieu 7:6).

Ci-joint : Annexes (cas d'études (multiples)).